

Quand le National tance le Conseil fédéral

COUPOLE Après l'abandon de l'accord-cadre enterré en mai 2021, le Conseil fédéral mène des entretiens exploratoires avec Bruxelles dans le but de conclure à terme des «bilatérales III». En vain jusqu'ici, au grand dam du Conseil national qui souhaiterait le voir plus actif

MICHEL GUILLAUME, BERNE
@mfguillaume

Ce n'est qu'un épisode supplémentaire dans le rapport de plus en plus crispé entre le Conseil national et le gouvernement dans le dossier européen. Le 29 septembre dernier, la Chambre du peuple a approuvé une motion de sa Commission de politique extérieure (CPE) chargeant le Conseil fédéral de mettre les partenaires sociaux autour d'une table pour consolider la position suisse avant d'aller discuter à Bruxelles. Le ministre de l'Économie, Guy Parmelin, s'est opposé à la motion, mais il a été battu.

Un Conseil fédéral très passif

L'anecdote est révélatrice de l'absence totale d'une vraie stratégie pour dynamiser une voie bilatérale en lente agonie. Mais pour y parvenir, il faut, en Suisse, s'assurer le soutien des acteurs qui l'ont soutenue historiquement, soit de tous les partis, sauf l'UDC, et bien sûr des partenaires sociaux, notamment l'Union syndicale suisse (USS) qui refuse toute concession sur la protection des salaires.

«Le rejet de cette motion est significatif d'un Conseil fédéral qui ne veut pas avancer rapidement dans ce dossier. Sans l'appui du Secrétariat d'État à l'économie (Seco) et des partenaires sociaux, il sera impossible de rendre nos mesures de protection des salaires eurocompatibles», s'irrite le chef du groupe socialiste, Roger Nordmann.

Même son de cloche chez Christine Bulliard-Marbach (Le Centre/FR), membre de la CPS: «Je ne comprends pas que le Conseil fédéral puisse s'opposer à cette motion. Il est urgentissime de trouver des solutions consolidées en Suisse pour aller à Bruxelles avec des propositions concrètes», déclare-t-elle.

Entre Berne et Bruxelles, c'est toujours l'impasse. Après quatre entretiens exploratoires, la secrétaire d'État Livia Leu n'a jusqu'à présent pas réussi de percée. Apparemment, la confiance n'est pas encore rétablie à la Commission européenne, ébranlée par l'arrêt brutal des négociations sur l'accord-cadre en mai 2021. Au début du mois de septembre, son vice-président, Maros Sefcovic, a reçu une délégation des Vert-e-s dont faisait partie leur secrétaire général, Florian Irminger. «Il nous a déclaré que l'UE attendait toujours un signal crédible indiquant que le Conseil fédéral s'engagera à défendre un futur accord devant le parlement, puis devant le peuple», témoigne le Genevois.

Ce signal, Bruxelles l'attend toujours. En Suisse, l'un des hommes clés

du dossier est Pierre-Yves Maillard, le président de l'USS, qui reste intransigeant. En juillet dernier, dans *Blick*, il a encore critiqué le Conseil fédéral et sa négociatrice en chef, Livia Leu, estimant que «la Suisse était de nouveau tombée dans le piège de l'UE» en acceptant de rediscuter de la question institutionnelle.

Une UE plus écologique et sociale

Pourtant, l'UE a évolué. «Elle est devenue plus écologique et sociale. On se rend peu compte en Suisse du changement des rapports de force à Bruxelles. Ce n'est plus la Commission de l'époque de la directive Bolkestein pour libéraliser les services en 2006», souligne Florian Irminger. Au sein du PS, ce débat est aussi lancé par son coprésident, Cédric Wermuth, qui a demandé une analyse de 12 directives européennes pour savoir si la protection des travailleurs s'en trouvera renforcée ou affaiblie. Elle a débouché sur une autre motion de la CPE que le Conseil national a aussi adoptée.

Alors, Pierre-Yves Maillard n'est-il pas devenu trop dogmatique dans le dossier européen? «Non. Notre devoir est de défendre les salaires suisses», répond-il en sortant son portable sur lequel figure une offre d'emploi à 450 euros par mois pour un serveur en Allemagne à 25 km de la frontière suisse.

«En fait, l'UE fait souffler le chaud et le froid», relève Pierre-Yves Maillard.

Le chaud lorsqu'elle sort une directive sur les salaires minimums comportant une clause positive de non-régession. Mais le froid aussi lorsque sa Commission attaque 24 de ses pays membres pour de soi-disant mesures discriminatoires à propos des travailleurs détachés. «Cette démarche restée étonnamment secrète illustre le fait qu'une pression à la libéralisation du marché du travail subsiste, malheureusement».

Il n'empêche. Dans un papier interne de l'USS, la faïtière syndicale admet «qu'un changement de paradigme» s'est produit à Bruxelles en faveur des travailleurs, notant en particulier «un tournant vers la re-régulation». La troïka, soit la Banque centrale européenne, la Commission et le FMI, ne pourra plus imposer ses vues néolibérales comme par le passé, y lit-on.

Mis sous pression par le Conseil national qui ne cesse de désavouer sa politique, le Conseil fédéral, et surtout le département d'Ignazio Casis, dément tout reproche d'attentisme avant les prochaines élections fédérales. Le 12 octobre, Livia Leu aura un cinquième entretien avec le cabinet de Maros Sefcovic. «Ce rendez-vous consacré à un échange technique sur la libre circulation des personnes montre que nous travaillons et que nous ne sommes pas dans une impasse, insiste le DFAE. La Suisse reste un partenaire solidaire de l'UE et le but est de conclure rapidement cette phase exploratoire.» ■